



Délégation Régionale
Languedoc-Roussillon

Notice pour une « Eco-manifestation »



INTRODUCTION

Cette notice s'adresse à toute personne ayant des activités liées à la communication et à l'organisation d'une manifestation. Elle a pour objet de vous guider, de synthétiser et de lister les pistes nécessaires pour adopter une démarche environnementale lors de la préparation de la manifestation, avec pour objectif de laisser une empreinte écologique la plus légère possible après l'événement. Cette liste n'est pas exhaustive et doit s'enrichir au fil des retours d'expérience.

La notice a pour but d'inciter les organisateurs à agir à chacune des étapes de la manifestation (la préparation et la communication en amont ; l'installation et le déroulement du festival ; le nettoyage, le démontage et l'après festival), en admettant qu'il est souvent difficile de respecter à la lettre toutes les préconisations.

SOMMAIRE

1) RESPONSABILISEZ LES ACTEURS DE LA MANIFESTATION

- A) L'ÉQUIPE
- B) LES PARTENAIRES
- C) LES MÉDIAS
- D) LES FESTIVALIERS

2) ÉDITION ET COMMUNICATION RESPONSABLES

- A) LIMITEZ SI POSSIBLE LE NOMBRE ET LA TAILLE DES SUPPORTS PAPIERS
- B) INTÉGREZ DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX POUR L'IMPRESSION DES DOCUMENTS

3) MANIFESTATION « ECO-RESPONSABLE »

- A) TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS, DES CHOIX POUR LES LIMITER ET LES OPTIMISER
- B) ACHATS, ÉQUIPEMENTS, PRESTATIONS
- C) LA RÉCUPÉRATION
- D) PRÉVENTION DES DÉCHETS, GESTION DES DÉCHETS, COLLECTE, RÉEMPLOI...
- E) ECONOMIES D'ÉNERGIE
- F) ECONOMIES D'EAU
- G) PRÉVENTION DU BRUIT

4) MESUREZ L'IMPACT DE VOTRE MANIFESTATION ET VALORISEZ VOTRE IMPLICATION





1) RESPONSABILISEZ LES ACTEURS DE LA MANIFESTATION

Il est important de bien justifier cette démarche envers tous les acteurs de la manifestation, que ce soit le personnel en interne, les bénévoles, les prestataires, les partenaires, les financeurs, les médias et surtout, les futurs festivaliers, en rappelant clairement les enjeux de votre démarche : se montrer responsable, limiter la production de déchets, réduire les dépenses énergétiques occasionnées lors de la manifestation.

A) L'ÉQUIPE

Sensibiliser et former son équipe en interne est la première action à faire, chacun devant adopter complètement cette démarche, par souci de cohésion interne d'une part, et pour la bonne réussite de la démarche d'autre part. L'initiative sera d'autant plus réussie qu'elle fera l'objet d'échanges d'idées et de retour d'expérience de chacun des participants :

- Une formation à destination des intervenants sur la manifestation permet de présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental et de rappeler les gestes qu'ils devront faire (ex : tri des déchets, économies d'énergie).
- Il peut être distribué à cette occasion un règlement ou une note résumant les actions à respecter.

B) LES PARTENAIRES

Avoir une démarche Eco-responsable est aussi l'occasion pour vous et vos partenaires d'afficher vos implications respectives envers l'environnement. Rappeler les enjeux de cette démarche (enjeux planétaires, humains, sociaux et économiques,) ainsi que les retours positifs pour vous et pour vos futurs partenaires en terme d'image, peut être un bon moyen de les motiver. N'hésitez donc pas à communiquer en amont dans votre annonce du festival, les spécificités environnementales de l'événement (tri sélectif, utilisation des toilettes sèche...).

C) LES MÉDIAS

N'oubliez pas de joindre, ou d'inclure dans le dossier de presse un descriptif des actions mises en oeuvre en matière d'environnement. C'est bon pour votre image et les actions seront relayées dans la presse.

D) LES FESTIVALIERS

Pensez en amont aux comportements des festivaliers, il est important que vos efforts propres à l'organisation ne soient pas gâchés. Encourager la participation du public aux bons gestes à adopter, c'est par exemple, créer des outils de sensibilisation, comme :

- Des tracts et des affiches indiquant que vous vous engagez dans une gestion respectueuse de l'environnement. Il faut aussi mettre en avant des exemples d'actions, notamment l'éco-conception des documents,
- Si un site Internet est dédié à la manifestation, une rubrique ou un document peuvent être consacrés à l'explication de votre démarche,
- Mettre en place une signalétique claire sur le lieu de la manifestation, ou un point d'information, qui sensibilise et incite les festivaliers à agir pour l'environnement,
- Pensez à inscrire sur vos documents des mentions du type : « Ne jetez pas ce document sur la voie publique ».

2) EDITION ET COMMUNICATION RESPONSABLES

A) LIMITEZ SI POSSIBLE LE NOMBRE ET LA TAILLE DES SUPPORTS PAPIERS

- En mettant en place un site Internet sur l'événement, ce qui limitera l'impression de certains documents,
- En préférant le courrier électronique aux envois postaux, ce qui permet aussi un gain de temps et d'argent,
- En privilégiant le téléphone, les téléconférences, les vidéoconférences pour les réunions de travail, cela évite des déplacements, coûteux et polluants si en voiture, préférez le train,
- En concevant dans la mesure du possible les documents en recto-verso,
- En réutilisant les documents imprimés sur une seule face (pour les personnes travaillant organisateurs),
- En mettant en place un suivi détaillé des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées (tracts, affiches) dans le but d'ajuster au mieux le nombre d'exemplaires commandés d'une année sur l'autre et améliorer votre bilan environnemental,
- En limitant le recours aux importants aplats sur vos supports papier, il est possible alors d'économiser d'importantes quantités d'encre lors de l'impression.

B) INTÉGREZ DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX POUR L'IMPRESSION DE VOS DOCUMENTS

- Faites « bonne impression », découvrez les Eco-labels sur : www.ecologie.gouv.fr, rubrique « ecolabels » ; www.eco-label.com ; www.ecolabels.fr
- De plus en plus d'imprimeurs sont détenteurs de la marque « imprim'vert » qui concrétise un engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement, retrouvez les sur : www.imprimvert.fr
- En savoir plus sur les Ecolabels NF Environnement : www.marque-nf.com
- En savoir plus sur forêts gérées durablement : site du PEFC (program for enhancement of forest certification), mise en valeur et certification des forêts : www.pefc-france.org

3) MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE

A) TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES CHOIX, POUR LES LIMITER ET LES OPTIMISER

- Vous pouvez inciter les festivaliers au covoiturage ou au transport collectif en leur proposant une alternative à la voiture sur les supports papier, dans les annonces de l'événement...
- Profitez du site Internet pour proposer des modes de transport alternatifs : horaires des trains à partir de la gare la plus proche, plans de bus, horaires des navettes. Vous pouvez prévoir un espace d'annonces pour du covoiturage ou un lien vers un site dédié : www.123envoiture.com, www.covoiturage.fr
- Cherchez à mettre en place des avantages préférentiels sur présentation de titres de transport. Appliquez par exemple plusieurs tarifs d'entrée en fonction du mode de transport utilisé,
- Vous pouvez prévoir un tarif dégressif de la place de parking en fonction du nombre de personnes dans le véhicule,
- Offrez un cadeau (t-shirt, casquette, consommations gratuites) aux personnes présentant leur billet de train ou de bus,
- Etudiez des partenariats possibles pour des bus ou navettes avec les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif (ville, intercommunalité, Conseil Général),
- Rapprochez-vous des services transport des collectivités, exemple sur l'agglomération de Montpellier, téléchargez « le guide de l'écomobilité à Montpellier » : <http://mandarinepresse.net>
- Pensez dans ce cas à diffuser les horaires des navettes avant et pendant la manifestation,
- Si possible proposez des vélos, des voitures électriques ou au gaz, ou tout autre mode de transport alternatif à la voiture pour les déplacements des participants ou des intervenants.

B) ACHATS, ÉQUIPEMENTS, PRESTATIONS

Pour de nombreux achats, il est facile de s'appuyer sur des écolabels officiels ou sur des démarches reconnues, comme le commerce équitable. Pour les accessoires promotionnels, vous pouvez sélectionner les produits en fonction de critères environnementaux, éthiques par exemple :

- Privilégiez les produits recyclés, recyclables ou encore issus du commerce équitable,
- Privilégiez des sacs réutilisables et de qualité écologique.

Pour les prestations de tout type, lors de la consultation et quand cela est possible, cherchez à évaluer la qualité environnementale des offres de vos prestataires en vous demandant : Quel mode de transport sera utilisé pour transporter le matériel ? Le matériel est-il réutilisé ou recyclé ?

- Évaluer également la qualité environnementale des produits alimentaires (label Agriculture biologique, éthique),
- Commandez des produits de saisons,
- Privilégiez les producteurs locaux, cela évite les longs trajets,

Annuaire des produits recyclés et des entreprises : www.produits-recycles.com

C) LA RÉCUPÉRATION / RÉUTILISATION

Plutôt que d'être conçu pour la durée de l'événement à partir de matériaux neufs, l'aménagement du site peut offrir des possibilités d'utilisation de matériaux recyclés, de réutilisation de matériaux usagés, ou peut être imaginé de façon à favoriser la réutilisation :

- Privilégiez les matériaux à base de produits recyclés,
- Substituez aux matériaux jetables habituellement employés, des matériaux réutilisables (par exemple, achat de canisse en remplacement de bâche noire agricole pour délimiter le site),
- Recherchez un accord avec la collectivité compétente en matière de gestion des déchets pour récupérer des objets en déchetteries, afin d'aménager le site (palettes ou vieux mobilier, par exemple). Dans ce cas, il faut que ces déchets soient conservés à la fin de la manifestation pour être réutilisés ou éliminés suivant des filières conformes (le plus souvent, retour à la déchetterie).

D) PRÉVENTION DES DÉCHETS, GESTION DES DÉCHETS, COLLECTE, RÉEMPLOI...

Maîtriser la production des déchets générée lors de la manifestation est un point incontournable. Pour le public ou les partenaires, la collecte des déchets représente sans doute la partie la plus visible de l'engagement des organisateurs.

En matière de prévention :

- Installez par exemple des cendriers dans les passages très fréquentés, ou distribuez si possible des cendriers de poches, afin que les fumeurs puissent y stocker provisoirement leurs mégots de cigarettes,
- Si le site présente des risques d'incendie vous devez aussi prévoir une signalétique en complément,
- Dans le cas d'une utilisation de vaisselle ou de gobelets, privilégiez de la vaisselle en matériaux recyclable ou biodégradable, encore de la vaisselle réutilisable,
- Pour de la vaisselle biodégradable, prévoyez une collecte spécifique, afin d'orienter ces déchets vers une filière de compostage,
- Un principe de consigne pour gobelet peut accompagner le projet. Il incitera le festivalier à restituer son gobelet ou à le garder si il le désire. Ce gobelet imprimé à l'image de la manifestation devient un objet souvenir pour le participant et un élément valorisant pour les organisateurs, (n'oubliez pas qu'ils peuvent aussi être de bons supports pour véhiculer les bons gestes à adopter lors de la manifestation).

La gestion des déchets :

- Concertez vous avec la collectivité compétente en matière d'élimination des déchets et de collecte sélective,
- Disposez régulièrement et en nombre suffisant, sur l'ensemble du site des « points propreté », comprenant au minimum trois conteneurs destinés à recevoir d'une part le verre, d'autre part les déchets valorisables et enfin les déchets résiduels,
- Une signalétique explicite évitera toute confusion,
- Mettez en place des tris spécifiques des stands de restauration et buvettes (déchets fermentescibles, aluminium) ou au niveau de la technique (piles, déchets d'équipements électriques et électroniques),

- Recherchez les filières les mieux adaptées aux déchets collectés. Une attention particulière sera accordée aux déchets toxiques ou dangereux (piles, peinture, piquants/coupants, etc.). Les ordures ménagères résiduelles et les déchets recyclables sont la plupart du temps pris en charge par la collectivité.

Réemploi des déchets, un geste pour le développement durable :

Des déchets d'origine "encombrants ménagers" (stand, panneaux, mobilier divers) sont parfois susceptibles d'intéresser les Recycleries & Ressourceries de la région. Cela favorise le Développement Durable et l'Economie Solidaire. Vous pouvez aussi déposer les encombrants en déchetteries.

Retrouvez toutes les adresses des Recycleries & Ressourceries sur : www.recycleries-ressourceries.org, et celles des déchetteries auprès de la collectivité ou l'intercommunalité en charge des déchets.

E) ECONOMIES D'ÉNERGIE

Au moment de choisir vos équipements (éclairage, électroménagers...), pour l'aménagement des lieux de votre manifestation, utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives ce qui permet de faire des économies d'énergie significatives :

- En cas d'achat d'électroménager, examinez l'étiquette énergie, qui vous informera sur l'efficacité énergétique de l'appareil (préférer les A ou A+),
- En cas d'achat d'ampoules électriques, privilégiez des ampoules basse-consommation et les LED,
- N'oubliez pas que les appareils électroménagers en fin de vie et les ampoules doivent être ramenées à un point de vente ou à la déchetterie,
- Dans la mesure du possible privilégiez un lieu ouvert au maximum à la lumière naturelle.

F) ECONOMIES D'EAU

- Équiper les différents points d'eau de systèmes anti-gaspillage (comme les aérateurs, qui ajoutent de l'air dans le flux d'eau, des chasses d'eau à double capacité...),
- Sur les sites qui le permettent, installer des citernes de récupération d'eau de pluie. Utiliser l'eau récupérée pour des usages ne nécessitant pas de traitement particulier, comme certaines activités de nettoyage par exemple,
- Installez des toilettes sèches à la place ou en complément de toilettes chimiques ou de systèmes raccordés au réseau. (Attention, ce système nécessite de trouver une solution de compostage des effluents),
- Diffusez les consignes d'utilisation des toilettes (notamment en les affichant aux endroits appropriés) pour assurer leur bon fonctionnement,
- Sensibilisez aux économies d'eau que permet un tel système par rapport à des toilettes chimiques ou raccordées au réseau. Ceci suppose aussi de bien identifier les toilettes sèches lorsqu'elles cohabitent avec des toilettes traditionnelles.

Retrouvez des liens utiles concernant des associations de tri sélectif, produits locaux et bio, équipementiers proposant des produits en matériaux recyclables, services de toilettes sèches/ toilettes compost sur : www.lesconnexions.org, www.eco-bio.info/rubrique « écologie pratique », <http://www.toiletteacompost.org/>

G) PRÉVENTION DU BRUIT

Prévention et maîtrise sonore, préservation de la santé publique et respect de l'environnement à voir sur le site de l'association : www.agi-son.org

4) MESURER L'IMPACT DE VOTRE MANIFESTATION ET VALORISEZ VOTRE IMPLICATION

La publication envers vos partenaires et à la presse d'un bilan environnemental de la manifestation, permet d'informer les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement et de sensibiliser les citoyens au-delà du public présent grâce à une large diffusion :

- Publiez le bilan en y mettant des indicateurs simples (quantité de déchets produits par personne, énergie consommée, etc)
- Intégrer des éléments dans le dossier de presse bilan et dans celui lié à la prochaine manifestation,
- Si un site Internet existe, y publier le bilan,
- Eco publicité évaluation environnementale des campagnes média sur : <http://www.ecopublicite.com/>,
- Trouver une solution à la compensation des émissions de gaz à effet de serre sur : <http://www.portail-durable.org/?-Compensation-Carbone->

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES POUR FACILITER LA DÉMARCHE DES ORGANISATEURS

«Le guide de l'Eco communication, vers une communication plus Eco Responsable ...»

Cet ouvrage recueille des informations et des pistes d'améliorations pour l'Eco-conception de manifestations.

Document téléchargeable sur le site de l'ADEME, de même qu'un dossier complet sur l'Eco-conception : www.ademe.fr/eco-conception

Manifestations sportives, Agenda 21 du sport français :

- http://devs.cnosf.com/images/CNOSF/vrai_agenda21.pdf
- <http://www.ademe.fr/htdocs/publications/dossier/av15/index.htm>

Site du ministère de l'écologie et du développement durable : www.ecologie.gouv.fr

Site Internet recensement des bonnes pratiques : www.eco-evenement.org

Tester votre « écoattitude » sur : www.consodurable.fr